11 octobre 2018

Dossier de subvention 2019

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la préparation du budget primitif 2019 de la Commune, je vous invite à déposer avant le **15 novembre 2018**, votre demande de subvention éventuelle auprès du service financier.

Cette dernière devra être accompagnée comme les dispositions législatives et réglementaires en vigueur l’exigent :

1. des comptes de résultats de l’année 2017, du compte prévisionnel au 30 septembre 2018 de votre association, du bilan financier et de la situation de trésorerie de celle-ci, ainsi que du budget prévisionnel 2019,
2. d’un **rapport d’activité** détaillé de l’année en cours permettant à l’organisme financeur d’apprécier le fonctionnement de la structure (y compris évolution des activités et des adhérents payants d’une année sur l’autre, existence de sponsors …)
3. Pour les associations ayant perçu en 2017 et ou 2018 une subvention de la commune de Croissy-sur-Seine : un **compte rendu financier** (vous pouvez [télécharger un modèle de compte rendu](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=12156&cerfaFormulaire=12156) à remplir sur le site internet de la ville)
4. de l’**objet précis** (activité, projet, action…) pour lequel vous sollicitez une subvention communale **et son montant**
5. Nombre d’adhérents en précisant le **nombre d’adhérents croissillons**
6. d’un **relevé d’identité bancaire récent** (même si vous avez déjà transmis votre **RIB** par le passé)

J’attire votre attention sur le fait que la remise d’un dossier complet au 15 novembre 2018 est impérative pour l’obtention d’une subvention. Après cette date, le dossier ne pourra pas être étudié.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l’expression de ma sincère considération.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | *Le maire,* |
|  |  | *Jean-Roger DAVIN* |
|  |  | *Jean-Roger DAVIN* |

Prénom Nom

Titre

Nicolas REVAUX

01 30 09 31 37